

# ST LUB'INFOS

N°53 . HIVER 2017.18

Madame, Monsieur,

Encore une année qui s'achève avec son lot de moments heureux et tristes, de défis à relever, de décisions à prendre, de rendez-vous conviviaux grâce aux événements organisés par les bénévoles des différentes associations de la commune.

Un remaniement de l'équipe municipale s'est imposé suite au décès de notre ami Didier Berlu et le conseil a validé Sandrine Lhuillier au poste de deuxième adjoint et Philippe Daridan à celui de troisième adjoint.

Parmi les informations réjouissantes, cette année quatre mariages et quatre baptêmes civils ont été célébrés à St Lubin ! Et de nouveaux habitants se sont installés dans notre commune.

Quelques familles sont implantées à St Lubin depuis des décennies. Si vous êtes en possession d'anciennes photos du village (que ce soit le bourg ou les hameaux) : paysages, fêtes, travaux, merci de prendre contact avec Sandrine Lhuillier. Les clichés seront scannés et vous seront rendus aussitôt.

L'ensemble des conseillers et du personnel municipal vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et reste à votre disposition quelles que soient vos questions.

Didier Pigoreau, Maire.



## SOMMAIRE

p. 2	VIE DE LA COMMUNE
p. 3	À L'ÉCOLE ET EN DEHORS
p. 4	VIE DE LA COMMUNE
p. 5	À SAVOIR
p. 6	POUR INFOS
p. 7	POUR INFOS
p. 8	INFOS PRATIQUES

# VIE DE LA COMMUNE

Une gestion rigoureuse des finances publiques nous a permis d'effectuer certains travaux depuis le printemps, sans aucune aide financière extérieure :

- . Montage, installation et sécurisation de l'aire de jeux pour les petits
- . Réfection de la plus ancienne classe de maternelle : peinture, rideaux, miroirs, chauffage.
- . Enduit d'une partie du mur extérieur de la cour des maternelles.
- . Peintures des sanitaires de la cantine.

**COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 20 000 €**



La réfection à neuf de la toiture de la mairie a été rendue possible grâce à la dotation de solidarité rurale allouée par le Conseil départemental : 13 000€ pour un montant de total de 21 500€.



## LE VAL DES JONQUILLES

Le lotissement qui vient renforcer l'habitat du centre bourg se compose de 37 habitations dont 31 terrains en accession à la propriété, 5 logements sociaux et 1 réserve foncière pour la commune.

Pour l'attribution l'étude des dossiers se fera par l'organisme social dans le courant du mois de mars 2018 (selon l'avancement des travaux). Les travaux de voirie définitive (bitume sur l'artère principale et les places de stationnement) ont été effectués au mois de novembre.

Un marquage au sol (sécurisation au sol, panneaux) sera mis en place en février (en fonction de la météo).



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, grands et petits citoyens ont rendu hommage aux disparus pour la France qui ont tristement contribué à l'histoire de notre pays. Le vent et la pluie n'ont pas empêché d'écouter le discours transmis par la secrétaire d'état aux anciens combattants ni de «monter» au cimetière pour un instant de recueillement.

Puis les «anciens» se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un déjeuner convivial en présence des pompiers, de l'équipe municipale et des doyens du jour : Renée Gourdin et Claude Gablier.



Cette année, la cérémonie d'hommage aux morts des anciens combattants d'Algérie (UNC-AFN) a eu lieu à St Lubin le 5 décembre.

# À L'ÉCOLE ET EN DEHORS

Pour cette année scolaire les effectifs du RPI sont de 114 élèves répartis sur les deux écoles (5 tout-petits feront leur rentrée en 2018 : dès janvier ou après les prochaines vacances).

Le règlement intérieur de l'école comporte un nouveau point important quant à la sécurité des enfants : ces derniers doivent porter des cache-cou et non plus des écharpes fines et/ou longues qui suscitent certaines dérives (nœuds, étranglement).

Depuis la rentrée de septembre un nouvel agent municipal, Alicia Poitou, accueille les enfants dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h45 le soir, à la garderie périscolaire ; elle effectue également la surveillance des cours moyens à la cantine scolaire.

Rappel : Pour une bonne gestion des approvisionnements, n'oubliez pas de prévenir dès que vous savez que votre enfant ne mangera pas (ou de fournir votre planning).

Vous pouvez consulter le menu du mois en cours sous le porche avant d'entrer dans la cour de l'école et sur le site internet de la commune.

**Les enfants et les adultes présents ont dégusté, dans une ambiance festive, un succulent déjeuner de Noël concocté par Liliane, le 22 décembre !**



La nouvelle équipe de l'association des parents d'élèves a multiplié les initiatives, cette année, pour récolter des fonds au bénéfice des deux écoles. Dernier évènement : la soirée de Noël à la salle des fêtes de St Lubin le 21 décembre, à laquelle vous avez tous été conviés.

Les enfants ont interprété des chants de Noël tandis que des exposants proposaient leurs créations à la vente. Et les parents : pâtisseries et vin chaud.

**Vous avez des idées et/ou envie de donner un peu de votre temps : rejoignez-les !**

## CENTRE DE LOISIRS DE ST SULPICE DE POMMERAY

Pour faciliter la garde des enfants hors période scolaire et ne pas être obligé d'aller sur Blois ou encore plus loin, depuis 2006 la commune de St Lubin a signé une convention de participation financière avec le centre de loisirs sans hébergement de St Sulpice ; celle-ci est calculée d'après le compte de résultat global de la structure et du nombre de journées facturés.

Sachez que sur l'année 2016, le bilan de fréquentation des familles de St Lubin est le suivant :

Mercredi : 99 journées (198 demi-journées)  
Grandes vacances : 299 journées

Petites vacances : 151 journées  
Séjours et mini-camps : 37 journées

**3 844,16€ nous ont été facturés !**

**10 rue des écoles . St Sulpice . T. 02 54 52 58 00**



## NOS POMPIERS... AVANT / APRÈS

Le centre de première intervention de Saint Lubin en Vergonnois, sous la direction du Lieutenant Luc Coutan, s'est vu mettre récemment à disposition par le SDIS de Blois un nouveau véhicule extrêmement performant et flambant neuf.

Cet équipement permettra aux pompiers volontaires de la commune de partir en intervention et en renfort dans les meilleures conditions possibles.



# VIE DE LA COMMUNE



Deux agents recenseurs, recrutés par la mairie, effectueront le recensement de la population de St Lubin entre le 18 janvier et le 17 février. Il s'agit de Virgolina Bousiquot et Philippe Bodusseau. Merci de leur réserver le meilleur accueil. La collecte des informations se fait sur papier ou sur internet. Dans tous les cas les agents vous conseilleront et vous assisteront dans vos démarches.



Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la commission nationale de l'informatique et des libertés. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme. Lors du traitement des questionnaires votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

## TARIFS COMMUNAUX AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

### CANTINE SCOLAIRE

Repas enfant : **3,30€**  
Repas adulte : **6,30€**



### GARDERIE SCOLAIRE

1 semaine, 1<sup>er</sup> enfant : **10,00€**  
1 semaine, 2<sup>ème</sup> enfant : **8,00€**  
1 semaine, 3<sup>ème</sup> enfant : **5,95€**  
Occasionnel : **3,05€**



### SALLE DES FÊTES

Caution : **500€**

Tarif été : du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre  
Tarifs hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril



#### ÉTÉ

#### HIVER

#### TARIFS COMMUNE

		sans cuisine		sans cuisine
Jours de semaine et dimanche	<b>200</b>	<b>150</b>	<b>250</b>	<b>195</b>
Samedis et jours fériés	<b>230</b>	<b>180</b>	<b>280</b>	<b>230</b>
2 jours	<b>260</b>	<b>210</b>	<b>310</b>	<b>260</b>

#### TARIFS HORS COMMUNE

		sans cuisine		sans cuisine
Jours de semaine et dimanche	<b>310</b>	<b>260</b>	<b>360</b>	<b>305</b>
Samedis et jours fériés	<b>420</b>	<b>370</b>	<b>470</b>	<b>420</b>
2 jours	<b>480</b>	<b>430</b>	<b>530</b>	<b>480</b>

### PHOTOCOPIE :

Format A4 noir et blanc : **0,15€**  
Format A4 couleur : **0,25€**

### CIMETIÈRE

Concession trentenaire **300€**  
Dispersion des cendres + plaque **100€**  
Colombarium **450€** (15 ans)  
**750€** (30 ans)



### ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE :

**Gratuit !**

Le FESTIVAL DES VINS a rencontré un vif succès avec un peu plus de 450 entrées. Viticulteurs et exposants ont partagé d'agréables moments avec les acheteurs, échangé sur leur terroir, leurs méthodes de productions, de récolte, ...

**Un week-end convivial qui verra sa quinzième édition les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018 !**



### L'AMICALE DES RETRAITÉS

Cette saison, l'informatique a repris, avec une dizaine de personnes, tous les mardis à 9h30, de novembre à avril, avec un thème par mois, sous forme d'ateliers et de manipulations pratiques. Malheureusement, la gym douce est, pour l'instant, arrêtée faute de moyens et de participants.

Le programme du premier semestre 2018 est en cours d'élaboration, mais sont déjà programmés - la galette et le loto (18 janvier), le repas de l'assemblée générale (12 avril) et une sortie «music hall international» à Checy avec l'agence Simplon (27 mars).

**Contact : Michel Traisnel (Président) / michel.traisnel41@orange.fr**

# À SAVOIR

## LOI " ZÉRO PHYTO " : FAIRE ACCEPTER LA TRANSITION

La Nouvelle République . 23/10/2017

La chambre d'agriculture accompagne les communes du département pour faciliter la fin de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics.

Les enjeux environnementaux liés à l'utilisation des pesticides ne datent pas d'hier. Depuis 10 ans et le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire français. Depuis le 1er janvier 2017, on est dans le concret puisque la loi Labbé de 2015 a été mise en application : interdiction des pesticides par les établissements publics.

" L'herbe ça n'est pas sale "

En Loir-et-Cher, c'est à la chambre d'agriculture qu'est revenue la tâche d'accompagner les communes vers cette transition, en proposant des prestations adaptées. Un diagnostic est d'abord effectué, puis sont élaborés une stratégie et un plan d'action. Enfin, un plan de communication pour le grand public est prévu.

Début octobre une journée de sensibilisation était organisée dans ce but auprès des élus et des responsables techniques.

« Si certaines communes ont déjà franchi le pas, d'autres ont besoin d'un soutien pour bien communiquer autour de l'arrêt des pesticides, mais aussi pour mieux gérer ce changement », explique Michaël Graciano, conseiller environnement à la chambre d'agriculture. Parce que si la grande majorité des communes est convaincue de la nécessité du « zéro phyto », reste encore à faire accepter certains changements aux riverains.

« Ce qui peut gêner, c'est l'aspect visuel essentiellement. Les gens sont habitués à voir des trottoirs sans herbe, et certains pensent que c'est sale. Il faut qu'ils comprennent que l'herbe, ça n'est pas sale », précise Christophe Candat. Ce dernier est responsable environnement de Vendôme, une ville qui a opéré la transition « zéro phyto » depuis longtemps. « On a commencé en 2002. En 2009, on n'utilisait plus de pesticides sur les trottoirs. Je suis là pour montrer aux gens que l'utilisation de



produits chimiques représente un risque d'une part, mais aussi parce que chez nous à Vendôme, tout s'est déroulé sans problème. L'herbe s'installe sur les zones publiques et on n'a presque plus besoin d'utiliser de binette ».

Les méthodes alternatives existent, mais peuvent représenter un coût important pour des petites communes, tout comme l'aide de la chambre d'agriculture. Pour pallier cela, Michaël Graciano encourage les mutualisations : « les villes peuvent s'associer pour bénéficier de nos

prestations de manière à réduire le coût, pris en charge à hauteur de 80 % . »

**Enfin, le « zéro phyto » ne concerne pas seulement les espaces publics. Si la vente des pesticides à usage privé est déjà interdite, son utilisation par les particuliers le sera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 !**

**Il est à noter que, si chacun est responsable du trottoir devant chez lui, personne n'est autorisé à utiliser des traitements chimiques sur le domaine public !**

## CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



Le CAUE de Loir-et-Cher, est un organisme mis en place à l'initiative du Conseil départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE est un service gratuit (sur rdv) pour les particuliers pour :

**Construire** : conseil pour l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, dans une démarche durable.

**Réhabiliter** : idées pour transformer une habitation, rénover une toiture, faire un ravalement...

**Agrandir un bâtiment** : guide pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc.

**Eco-construire** : renseignement sur la réglementation, les démarches administratives, la mise en oeuvre et les professionnels dont vous avez besoin.

**Aménager vos espaces extérieurs** : réflexion sur le traitement paysager de votre parcelle, son entretien et le choix des végétaux.

**Pour prendre rendez-vous avec un(e) architecte ou un(e) paysagiste :**

C.A.U.E. de Loir-et-Cher  
34, avenue du Maréchal Maunoury 41 000 BLOIS  
T : 02 54 51 56 50 / www.caue41.fr / contact@caue41.fr

## L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge



**Association locale ADMR du Nord Blaisois**  
MAISON DES SERVICES  
15, rue des Ecoles  
41350 VINEUIL

- **Vie quotidienne**  
Tél. 02 54 33 57 00  
E-mail : accueilmsblaisois@fede41.admr.org
- **Equipe mobile Alzheimer (EMA CENTRE)**  
45 avenue Maunoury - CS 83407  
41034 BLOIS Cedex  
Tél. 02 54 56 28 19
- **Association Nord Blaisois**  
4 Boulevard Carnot  
41000 BLOIS  
Tél : 02 54 33 54 97  
E-mail : asso-blois@fede41.admr.org

L'ADMR est une **association à but non lucratif** de services à la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services\*.

- Aide à la toilette, ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide au lever et au coucher, livraison de repas à domicile, aide à la mobilité, garde à domicile de jour et de nuit...
  - Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou handicapées (SSIAD), Equipe Mobile Alzheimer (EMA).
- Les interventions sont faites par du personnel formé et qualifié, dans le respect de la liberté des personnes, leur mode de vie et leur vie privée.
- En procurant des services aux personnes, l'ADMR crée aussi des métiers et des emplois locaux, non délocalisables.

\*En fonction des associations locales

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.  
Envoi des candidatures à : [jepostule@fede41.admr.org](mailto:jepostule@fede41.admr.org)

# POUR INFOS...

## CARTE GRISE

L'état simplifie vos démarches :

**LA CARTE GRISE À PORTÉE DE CLICS !**

Vous devez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sans vous rendre au guichet de la préfecture

- demande de duplicata en cas de perte et/ou de vol
- demande de changement d'adresse
- demande de changement de titulaire
- déclaration de cession d'un véhicule

Rendez-vous sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



## PACS

Depuis la loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016 a été acté le transfert des PACS aux mairies depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Toutefois les notaires continuent de pouvoir les enregistrer.

## COMICE AGRICOLE D'AGGLOPOLYS À CANDÉ-SUR-BEUVRON LES 16 & 17 JUIN 2018

En 2008, Agglopolys accueillait son premier Comice agricole à Marolles. Ce fut, pour la Communauté d'agglomération de Blois, le point de départ d'une politique agricole active (préservation du foncier agricole, valorisation des filières locales, promotion des circuits courts, etc.).

Les 16 et 17 juin prochains aura lieu le seul Comice agricole du département !

Un comice c'est avant tout une grande fête du monde rural :

- Un carrefour technique de l'agriculture d'aujourd'hui : échanges de savoir-faire, nouveautés en matière de techniques, de matériels ou encore de réglementation. - l'occasion de valoriser les salariés de l'agriculture lors d'une cérémonie de récompenses.

- Un trait d'union entre ville et campagne, pour une meilleure compréhension respectueuse

- Une ferme pédagogique pour petits et grands : les éleveurs y présentent un large panel d'animaux, des plus petits aux plus gros, avec des races diversifiées, des plus



## CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 2 mars 2017, les demandes de **carte d'identité** ne sont possibles que dans certaines communes équipées d'un dispositif de recueil (DR) déjà utilisé pour les passeports. Il n'est donc plus nécessaire de se rendre dans sa mairie de rattachement (celle de son domicile). Il faut désormais prendre rendez-vous avec les services d'état civil par téléphone, ou en remplissant sa pré-demande en ligne. Les mairies habilitées dans le Loir-et-Cher sont Blois (trois bureaux), Contres, Mer, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Montrichard, Oucques, Romorantin-Lanthenay (deux bureaux), Saint-Aignan, Salbris, Selles-sur-Cher, Vendôme (deux bureaux), Vineuil.

Il faut absolument être présent afin de procéder à la prise d'empreintes. La procédure est gratuite sauf dans le cas d'un vol ou d'une perte (25€).

Les délais de délivrance seront variables en fonction de la mairie où la demande est faite, ainsi que de la période de l'année.

La carte est délivrée en main propre à la mairie où la demande a été faite. Depuis janvier 2014 la durée de validité des cartes d'identité est passée de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures. Cet allongement concerne les cartes délivrées depuis le 2 janvier 2004 et la prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière.



répandues aux plus rares.

- Une vitrine de la richesse du monde rural : toutes les composantes du territoire se dévoilent.

- Un marché gourmand avec des produits locaux et des producteurs fiers de faire (re)découvrir le fruit de leur travail et d'échanger « en direct » avec les consommateurs.

Nouveauté : un Comice agricole à destination des scolaires est prévu sur site le vendredi 15 juin (sur inscription), pour les enfants de maternelle et primaire d'Agglopolys sous forme d'ateliers .

### Envie de vous investir ?

La Société Départementale d'Agriculture accompagne les responsables locaux dans la préparation et le déroulement du Comice.

Une équipe est d'ores et déjà constituée et à pied d'œuvre pour porter le projet. Elle invite l'ensemble des forces vives des communes d'Agglopolys à la rejoindre pour que cet événement soit une réussite (prêt de matériel, bénévoles, participation aux ateliers de confection de décoration...).

**Contact : mairie de Candé-sur-Beuvron  
au 02 54 44 06 66 ou 02 54 44 17 81.**

## POUR INFOS...

Lors du dernier conseil municipal, Monsieur Frédéric Nicolas, directeur des relations avec les collectivités locales d'Orange, était présent pour faire un point sur le développement de la fibre sur la commune dans le cadre d'une opération financée par Orange, et bien conscient de la faiblesse de la desserte Internet. Il a présenté les travaux réalisés ces derniers mois et a répondu aux questions des élus et des personnes présentes dans le public.

Depuis la mi-octobre, le raccordement des équipements techniques par une fibre optique a permis d'améliorer les débits de tous les foyers raccordés à l'armoire NRA (Noeud de Raccordement d'Abonnés) située à l'entrée du village et propriété du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Cette nouvelle technologie -VDSL2- permet d'atteindre un débit plus important pour les lignes les plus proches comprenant même la télévision d'Orange selon les abonnements. Les maisons les plus proches de l'armoire bénéficient de 50 Mégabits/seconde mais avec l'installation actuelle, en cuivre, ce signal s'affaiblit

lorsque l'on s'éloigne (débit descendant) ; la performance à 3 km est de 8 Mb/s, et à 5 km, le débit descendant passe à 2 Mb/s. Ceci ne concerne pas trois hameaux : Carelle qui est raccordé à Molineuf, Vilgray, qui est relié au réseau d'Herbault et Pissevin à celui de Landes-le-Gaulois.



Ceci est une étape intermédiaire avant le fibrage individuel vers chaque foyer du territoire d'Agglopolys prévu d'ici fin 2022. À ce moment-là, le cuivre ne disparaîtra pas immédiatement : il y aura une période de superposition des réseaux le temps que tout se mette en route. Orange s'adaptera sur les réseaux existants qu'ils soient souterrains ou aériens.

Quoi qu'il en soit, il reste à chaque particulier le soin de contacter son fournisseur d'accès à Internet pour vérifier qu'il bénéficie bien du meilleur service.

**Pour plus d'informations : [reseaux.orange.fr/adsl-vdsl2](http://reseaux.orange.fr/adsl-vdsl2) / Orange service clients particuliers : T. 3900  
Orange service clients professionnels : T. 3901**

### SYNDICAT DU BASSIN DE LA CISSE

Récemment a eu lieu la signature du second contrat territorial du bassin de la Cisse et de ses affluents (2017>2021 pour un montant de 2,9 millions d'euros) qui permettra de continuer à redonner aux cours d'eau leur caractère naturel, restaurer et entretenir ce milieu aquatique particulièrement fragile, le tout en faisant au maximum appel à des entreprises locales. Le premier contrat a atteint tous ses objectifs : amélioration de la qualité écologique des cours d'eau, préservation et valorisation des zones humides, restauration et talutage des berges, aménagement des déversoirs, création de mares refuges, lutte contre les espèces nuisibles, ...



Suite au classement en ENS (Espace Naturel Sensible) de la zone humide des rinceaux, à Molineuf, la commune a porté deux projets parallèles pour des objectifs divers :

- La mise en place d'un crapauduc, sous la route départementale, afin de faciliter le transit des batraciens (et notamment de la grenouille rousse), vers sa nouvelle zone de reproduction. Une étude préalable avait permis de définir les secteurs de passages.

- L'installation d'une passerelle pour permettre aux randonneurs empruntant le chemin de randonnée de St Secondin, de rejoindre la zone humide des Rinceaux en traversant la Cisse.

Ces projets sont financés par le « Pays des châteaux » et le département du Loir-et-Cher.

Le syndicat gère 165 km de cours d'eau répartis sur 48 communes. Pour info ou pour rappel, le bassin-versant de la Cisse prend sa source dans la forêt de Marchenoir et se jette dans la Loire à Vouvray. Elle traverse donc la plaine de Beauce, puis devient plus encaissée en accueillant de nombreux moulins avant de serpenter dans les vignes pour rejoindre le fleuve royal !

 AU FIL DES SAISONS

L'Assemblée générale du syndicat d'initiative de la Vallée de la Cisse se tiendra

**vendredi 26 janvier 2018 – 20 h à Saint-Lubin en Vergonnois.**

La traditionnelle randonnée-découvertes de la « Marguerite », partira de Marolles le **jeudi 10 mai 2018** (Ascension).

Les bénévoles seront présents aux prochains Rendez-vous de l'histoire, du 11 au 14 octobre 2018 ; toutes les revues (24 numéros) sont disponibles en mairie de Coulanges (T. 02 54 20 45 59).

Consultez le calendrier des animations, conférences, sorties... sur [www.vallee-de-la-cisse.fr](http://www.vallee-de-la-cisse.fr)

Créé en 1997, le **Syndicat Mixte du Pays des Châteaux** réunit la Communauté d'Agglomération de Blois, la Communauté de communes du Grand Chambord et dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de communes Beauce Val de Loire.



Il favorise l'émergence de projets locaux en associant acteurs publics et privés à l'échelle du bassin de vie de Blois, dans une logique de développement territorial. Le Pays assume la compétence accueil, promotion et commercialisation touristique dans le cadre d'une convention avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Blois - Chambord.

En outre, le Pays apporte un accompagnement des collectivités territoriales sur la gestion énergétique de leur patrimoine.

Plus d'informations sur : [www.paysdeschateaux.fr](http://www.paysdeschateaux.fr)  
Tél : 02 54 46 09 30 / [contact@paysdeschateaux.fr](mailto:contact@paysdeschateaux.fr)

Sites internet à découvrir :

[www.chateauxavelo.com](http://www.chateauxavelo.com) et [www.bloischambord.com](http://www.bloischambord.com)



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

SOIRÉE MOULES-FRITES (COMITÉ DES FÊTES)

GALETTE / LOTO (AMICALE DES RETRAITÉS)

MARCHE DES JONQUILLES (COMITÉ DES FÊTES)

THÉÂTRE (COMITÉ DES FÊTES)

CINÉMA : *COURJUMELLE* (COMITÉ DES FÊTES)

SORTIE «MUSIC HALL INTERNATIONAL» (À CHECY)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AMICALE DES RETRAITÉS)

PIQUE NIQUE COMMUNAL

FÊTE DES ÉCOLES (ST LUBIN)

BROCANTE (COMITÉ DES FÊTES)

vendredi 5 janvier

samedi 6 janvier

jeudi 18 janvier

dimanche 4 mars

dimanche 18 mars

samedi 24 mars

mardi 27 mars

jeudi 12 avril

dimanche 10 juin

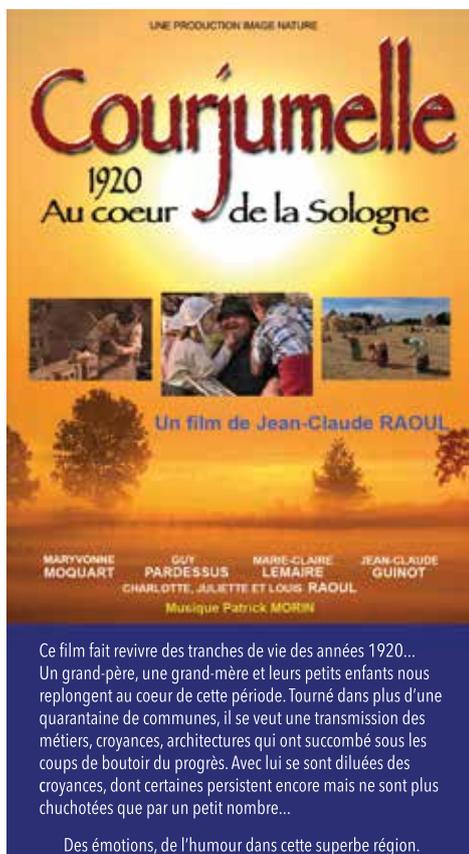
samedi 16 juin

samedi 23 juin

## Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC), ainsi que son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

**CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ORLÉANS : contact : 02.38.65.21.32 ou [csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr)**



Deux projections proposées par le Comité des fêtes, en présence du réalisateur : **SAMEDI 24 MARS 2018 . 14H30 & 20H30**  
Salle des fêtes de St Lubin / Tarifs : 8€ / 4€ (-14 ans)



## MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert (hors congés)

Lundi : 8h30 > 12h - Mardi : 13h > 17h

Jeudi : 16h > 19h - Vendredi : 14h > 16h

T. 02 54 43 22 31 / [mairie.stlubin@wanadoo.fr](mailto:mairie.stlubin@wanadoo.fr)  
[www.saintlubinenvergonnois.fr](http://www.saintlubinenvergonnois.fr)

En dehors des horaires d'ouverture, pendant les congés ou en cas d'urgence, consulter le répondeur qui indiquera les numéros à composer.



## BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque communale est ouverte au public les **mardi et jeudi de 16h30 à 18h**

La carte d'adhérent est gratuite

Elle est gérée exclusivement par des bénévoles y compris sur le temps scolaire. Les «dames de la bibliothèque» consacrent deux matinées par semaine pour permettre aux enfants de maternelle

et de CM d'accéder aux ouvrages.

Si vous souhaitez vous investir quelques heures par mois pour assurer certaines permanences : vous êtes bienvenu(e)s !

CONTACTEZ MADAME TORCELLI EN MAIRIE

## AGENCE POSTALE



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 13h > 17h

Mardi & vendredi : 11h > 12h30 / 13h > 17h

Mercredi : 13h15 > 17h

Jeudi : 8h30 > 12h15 - Fermée le samedi

**FERMETURE : JUSQU'AU 7 JANVIER INCLUS**

## BOULANGERIE



Votre commerce de proximité est ouvert du mardi au vendredi :

7h30 > 13h - 15h30 > 19h30,

le samedi : 7h30 > 13h - 16h30 > 19h30,

le dimanche : 7h30 > 13h

Fermeture hebdomadaire le lundi.